



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : La Arelaune-en-Seine

Autres communes :

R500

Appellation : Prieuré du Torps

Monument(s)

Appellation : Prieuré du Torps

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 26/11/1992

Étendue de la protection : Logis des moines et logis de ferme contigü ; chapelle ; porche d'entrée ; puits ; vestiges du mur d'enceinte, y compris la charretterie qui y est adossée (cad. F 49 à 51)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.